



**HAL**  
open science

**Compte-rendu de Anca Dan et Étienne Nodet,  
Coélé-Syrie : Palestine, Judée, Pérée. Leuven : Peeters,  
2017**

Michaël Girardin

► **To cite this version:**

Michaël Girardin. *Compte-rendu de Anca Dan et Étienne Nodet, Coélé-Syrie : Palestine, Judée, Pérée.* Leuven : Peeters, 2017. *Review of Biblical Literature*, 2020, 86. hal-03831691

**HAL Id: hal-03831691**

**<https://hal.science/hal-03831691>**

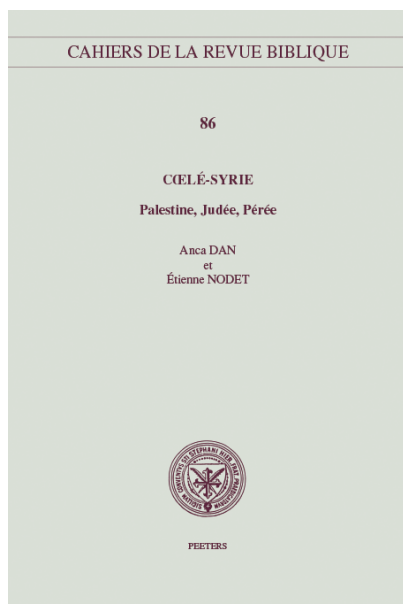
Submitted on 28 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



**Anca Dan and Étienne Nodet**

***Cœlé-Syrie: Palestine, Judée, Pérée***

Cahiers de la Revue Biblique 86

Leuven: Peeters, 2017. Pp. 144. Paper. €48.00. ISBN 9789042933866.

Michaël Girardin  
Université du Littoral Côte d'Opale

Il est courant, parmi les spécialistes de l'Antiquité, de montrer que les auteurs anciens n'avaient pas la rigueur que nous souhaiterions lorsqu'ils emploient des termes géographiques. Loin de céder à la critique facile ou de proposer une cartographie de détail à l'aide des indications fournies par les sources, ce petit ouvrage dresse en fait un aperçu de la manière dont les Anciens concevaient la géographie. Il se propose, par l'exemple du terme de Cœlé-Syrie, de montrer que les espaces dans l'Antiquité étaient « élastiques », « flexibles », « malléables », que les frontières incluaient un « caractère flottant, perméable, changeant » ( 2), mais que les données qui proviennent des textes ne sont pas incohérentes pour autant. La conclusion précise clairement que les auteurs envisagent leur travail non à proprement parler comme de la géographie, mais comme de l'histoire culturelle (125).

L'introduction (1–21) insiste sur ces éléments en précisant qu'il existe deux manières de penser les espaces. Les gouvernants ont besoin de connaissances précises pour établir l'impôt, les communications, la défense, etc., mais les sources textuelles s'adressent à un public de lettrés auxquels elles proposent une « trame cartographique mentale » (7) aux frontières de l'ethnographie, une « géographie du sens commun » (2–8) qui ne recouvre pas nos critères modernes. Les deux auteurs affirment, au contraire d'un article majeur de Maurice Sartre<sup>1</sup>, que la Syrie « creuse »

---

1. M. Sartre, « La Syrie Creuse n'existe pas », in: P.-L. Gatier, B. Helly et J.-P. Rey-Coquais (éd.), *Géographie historique au Proche-Orient* (Paris: Éditions du CNRS, 1988), 15–40.

existait, que la Coélé-Syrie devait son nom à son relief vallonné, à son statut de lieu de passage nord-sud le long de la vallée du Jourdain.

L'ensemble des cinq premiers chapitres adopte un développement chronologique, depuis les « premiers regards grecs sur la Syrie » jusqu'aux « extensions et redécouvertes romaines ». L'enquête commence avec Hérodote, qui semble considérer la Palestine comme l'arrière-pays indéterminé de la Phénicie. Mais c'est surtout à l'époque romaine que le terme de « Palestine » reparaît, avec les campagnes de Lucullus, de Pompée, puis de Vespasien et encore d'Hadrien, lequel crée en 135 la province de Syrie-Palestine. Les auteurs montrent que la « Terre Promise » comportait sans doute autrefois le littoral, mais que les Maccabées, Flavius Josèphe et Philon d'Alexandrie considèrent que la terre traditionnelle des Juifs exclut la côte méditerranéenne.

Dans le deuxième chapitre, « La Coélé-Syrie avant Alexandre », ils étudient trois témoignages : celui de Cléarque, disciple d'Aristote, cité par Josèphe (*CAp* 1.179), mentionnant « un peuple de philosophes » en Syrie ; celui de Théophraste dans son *Histoire des plantes* qui localise les seules dattes qui peuvent se conserver dans la « Vallée de Syrie », que les auteurs identifient sans hésiter comme la Coélé-Syrie ; enfin celui du Pseudo-Scylax qui nomme Coélé-Syrie la partie méridionale de la région côtière de la Syrie, « ce qui correspond bien au nom de 'creuse' » écrivent les auteurs (42). Ils en concluent que la Coélé-Syrie s'étend de la côte au Jourdain et que c'est du point de vue des Grecs venus de la mer que la région doit son nom, désignant une contrée vallonnée.

Avec les conflits entre Diadoques, les choses changent (chapitre 3). Les auteurs discernent deux Coélé-Syrie chez Strabon : l'une, historique et élargie, l'autre, restreinte à la Décapole et probablement contemporaine de l'historien d'époque romaine. Mais chez Diodore et chez Polybe, ce toponyme semble qualifier l'espace disputé entre les Lagides et les Séleucides, reflétant peut-être une définition « officielle » et élargie de la Coélé-Syrie aux temps hellénistiques. Les conquêtes hasmonéennes, élargissant encore la Judée au-delà du Jourdain et vers la côte, expliqueraient que la Coélé-Syrie soit finalement repoussée vers l'est, et de là s'expliquerait que la Décapole d'époque romaine ait pu être qualifiée ainsi.

Dans le quatrième chapitre, c'est le témoignage de Josèphe qui est étudié. Pour les auteurs, les contradictions évidentes chez cet historien « sont déterminées par la coexistence de significations différentes d'un même terme » (69) ; elles ne disqualifient pas son témoignage, au contraire. Les fluctuations sont le fruit des interprétations par l'auteur des sources plus anciennes, car Josèphe est amené, soit à suivre les usages de son temps en référant à une Coélé-Syrie restreinte à la Décapole, soit à suivre ses sources d'époque hellénistique, qui élargissaient le terme. L'historien se ferait l'écho de toute l'évolution historique du terme, par son choix de ne pas uniformiser ses références. On signalera dans ce chapitre que les auteurs estiment « probable » le partage des revenus de la Coélé-Syrie après le mariage de Cléopâtre et de Ptolémée V, suivant la proposition de

N. Kaye et d'O. Amitay<sup>2</sup>, sans entrer dans le débat historiographique sur la question (81). Ils admettent que, dans LXX 1 Esdras 2.13–18, Κοίλη Συρία pourrait être une transcription approximative de כל ארם ou de ארם כלה, mais selon eux cette reconstruction théorique, proposée par Maurice Sartre, « n'empêche pas d'imaginer que l'ajustement Coélé-Syrie – Syrie dans la version grecque de 1 Esd ait été dû à un copiste plus tardif ou que le terme de Coélé-Syrie ait été choisi pour sa signification hellénistique élargie, de pays vallonné disputé par les puissances du Sud et du Nord » (77–78). Cette demi-concession est reformulée au chapitre suivant (95–97).

La migration (si l'on peut dire) de la Coélé-Syrie semble se poursuivre à l'époque impériale, puisqu'en 194/195, l'empereur Septime Sévère scinde en deux la grande Syrie, constituant une *Syria Coele* en Haute-Syrie et en Commagène, avec Antioche pour capitale. Les auteurs n'oublient pas de signaler ce paradoxe que le nom de Coélé-Syrie, autrefois identifié comme « l'autre Syrie », celle reprise aux Lagides, ait fini par désigner le cœur de la Séleucide. Ainsi, « l'histoire hellénistique semble s'effacer devant la cohérence de l'espace romain » (96) et même devant la géographie, car la Coélé-Syrie, définie comme « au-delà de l'Antiliban » depuis Théophraste, mais d'un Antiliban orienté nord-ouest/sud-est (53–59), devient chez Pline l'Ancien la région au-delà d'un Antiliban orienté nord-sud, c'est-à-dire que la Coélé-Syrie « n'est plus limitée au sud et peut s'étendre au nord-est » (98). En fait, les auteurs montrent que les toponymes ne renvoient pas, dans l'Antiquité, à des espaces très précis, mais surtout à des identités géo-historiques qui varient au gré des circonstances et des évolutions politiques. Loin d'être incohérentes, donc, les sources antiques montrent que les territoires, d'une certaine manière, sont vivants.

Le sixième chapitre, qui propose à la fois une discussion des thèses antérieures et les conclusions de l'ouvrage, confronte les résultats de cette enquête à celles menées auparavant. C'est ici que le lecteur peut comprendre pleinement l'insistance régulière des auteurs sur telle et telle donnée, aussi aurait-il peut-être été préférable d'en dire un mot dès l'introduction, afin de poser le cadre de la réflexion. Selon eux, F.-A. Abel<sup>3</sup> « se borne en réalité à additionner les définitions de Strabon » (115) sans voir que les espaces ne sont pas stables. Selon E. Bickerman<sup>4</sup>, l'attribut géographique « creux » serait un ajout séleucide du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère afin de définir de manière propagandiste « l'autre Syrie », celle reprise aux Lagides, et référerait à la dépression entre l'Oronte et la mer Rouge ; le nom aurait été « refoulé » vers le nord avec l'extension hasmonéenne. Ce qui semble insuffisant ici aux yeux des auteurs, c'est que le nom n'a pas été créé par Antiochos III. Enfin, l'article de M. Sartre<sup>5</sup>, soutenant vivement que « la Syrie creuse n'existe pas », suscite un peu plus d'attention (117–20). Pour la troisième fois de l'exposé, les auteurs acceptent de concéder que Κοίλη Συρία pourrait être secondairement une transcription approximative de כל ארם ou de ארם

---

2. N. KAYE et O. AMITAY, « Kleopatra's Dowry: Taxation and Sovereignty Between Hellenistic Kingdoms », *Historia* 64-2 (2015), 131-155.

3. F.-A. Abel, *Géographie de la Palestine* (Paris: Gabalda, 1938, 2 volumes).

4. E. Bickerman, « La Coélé-Syrie: notes de géographie historique », *Revue Biblique* 54 (1947), 256-268.

5. *Art. cit.*

בלה, soit un reflet de la définition administrative achéménide de la province de Transeuphratène. Mais ils opposent deux séries d'objections : l'une, que ארם כלה (« tout Aram ») réfère à un peuple et non à un espace géographique ; l'autre, que les Grecs ajoutent eux-mêmes des adjectifs signifiant « tout » pour parler de « toute la Syrie » et qu'ils ignorent donc que Κοίλη puisse avoir ce sens, qu'en outre le point de vue des Grecs est orienté d'ouest en est quand le terme achéménide couvre une réalité d'ouest vers l'est (« au-delà de l'Euphrate »).

La thèse de l'ouvrage peut être discutée<sup>6</sup>, telle ou telle preuve peut paraître un peu forcée (cf : *supra* à propos du chapitre 2), il n'en reste pas moins que ce petit livre est extrêmement documenté, aussi bien concernant les sources primaires que la littérature secondaire et que la démonstration est rondement menée, de source en source, classées dans l'ordre chronologique. Il démontre de manière admirable la « fluidité » des conceptions géographiques des Anciens et, sans décourager les tentatives de cartographie, rappelle que l'espace est une construction sociale et politique évolutive, ce que l'historien a trop tendance à oublier<sup>7</sup>. Il nous pousse à nous interroger sur ce que l'on croyait savoir, proposant un examen de détail des termes qui peuvent apparaître parfois comme interchangeables, bien à tort: Coelé-Syrie, Syrie du Sud, Judée, Palestine. Pour le reste, le débat reste ouvert.

---

6. Voir la longue critique de Sartre, « Retour vers la Coelé-Syrie », *Syria* 95 (2018), 447-460. Il n'est pas possible de revenir ici sur l'ensemble des arguments, certains peu convaincants, d'autres effectivement remarquables, mais signalons que Sartre estime son interprétation confirmée par les sources réunies par Dan et Nodet. Pour lui, loin d'être « flexible », le terme de Coelé-Syrie aurait toujours désigné « toute la Syrie » selon l'usage achéménide, les auteurs anciens se contentant d'évoquer ce qui les intéresse (Cléarque la Judée, Théophraste les dattes, etc.) en les localisant dans cet espace plus large, sans que leurs propos limitent ledit espace à l'emplacement restreint qu'ils présentent.

7. Cela reste valable si l'on préfère l'option défendue par Sartre.